

montoit.
cyberpresse.ca

HABITATION | DÉCORATION | RÉNOVATION

- ▶ Hydro-Québec subventionne les Power-Pipe
- ▶ Restaurer une maison ancienne
- ▶ Premier congé de taxes pour une maison écolo

cyberpresse.ca

Publié le 19 novembre 2008 à 17h32 | Mis à jour le 19 novembre 2008 à 17h36

Rejets polluants de l'incinérateur: Québec prend des mesures



Prises isolément, les concentrations des émissions de l'incinérateur n'ont pas d'impact direct sur la santé de la population, tient à rassurer la Santé publique.

Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



Eric Moreault

Le Soleil

(Québec) La Ville de Québec reconnaît que les rejets récents de son incinérateur ont dépassé les normes prescrites par le gouvernement du Québec. Elle s'est évertuée à corriger la situation dès hier pour les émissions de dioxines et de furannes, mais il faudra attendre la fin de 2009 avant que la situation soit respectueuse de la réglementation pour le monoxyde de carbone.

Les dépassements enregistrés en septembre à l'incinérateur de Limoilou, «on ne l'accepte pas. Notre premier souci, c'est la population. Nous n'avons ménagé aucun effort et argent pour améliorer la performance» environnementale de l'incinérateur, souligne Raymond Dion, responsable du dossier au comité exécutif de Québec.

Selon M. Dion, les rejets toxiques de dioxines et de furannes surviennent au démarrage d'un des quatre fours et durent de

24 à 48 heures. «On a modifié la séance de démarrage pour injecter plus de charbon actif» qui capte les émanations.

La mesure constatée en septembre, qui dépassait de 20 fois les normes, est la plus haute depuis 1992. En général, les rejets sont en deçà des normes. Le nombre de tests sera doublé, de quatre à huit, dès l'an prochain, pour s'assurer que la situation reste sous contrôle.

Pour ce qui est du monoxyde carbone, la rénovation des quatre lignes de four, d'ici à la fin de 2009, réglera le problème, assure M. Dion. La Ville aura alors investi 60 millions \$ dans la modernisation de cet équipement «essentiel» pour Québec, qui roule presque à pleine capacité.

L'idéal serait évidemment qu'on puisse s'en passer complètement, souligne Slavko Sebez, à la direction de la Santé publique. «Nous plaidons toujours pour le moins de pollution possible. Mais il faut être réaliste, il n'y a pas de solution simple.» La Santé publique plaide néanmoins pour la fermeture de l'incinérateur au plus tard en 2024 à la faveur de solutions de disposition plus écologiques.

Un peu de la faute des citoyens

Prises isolément, les concentrations des émissions de l'incinérateur n'ont pas d'impact direct sur la santé de la population, tient à rassurer M. Sebez. Dans le cas des dioxines et des furannes, toutefois, celles-ci s'ajoutent dans le secteur à celles générées par le chauffage au bois en période hivernale et de la papetière Stadacona. Encore que la vapeur fournie par l'incinérateur a permis de fermer les chaudières les plus polluantes... Pas simple, disions-nous.

Les citoyens ont leur part de responsabilité avec l'utilisation du bois de chauffage, mais aussi avec leurs déchets. Le recyclage permet d'éviter la combustion des matières les plus polluantes et de diminuer les émanations en proportion.

Sans parler du fait que la principale source de pollution atmosphérique dans le secteur de Limoilou demeure la circulation routière, selon les études du ministère de l'Environnement du Québec.

Cyberpresse vous suggère

Copyright © 2000-2008 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.